

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
CHEF DE L'ÉTAT, À L'OCCASION DE
LA CÉLÉBRATION DU 30 JUIN 2020**

Kinshasa - RDC, Lundi 29 Juin 2020

60^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA RDC

Kinshasa - RDC, Lundi 29 Juin 2020



Mes chers compatriotes,

Le 30 juin de chaque année est un moment légitime pour nous tous, de célébrer et de commémorer l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale. C'est aussi l'occasion de revisiter le chemin que nous avons parcouru ensemble, de prendre la mesure des défis, aux plans politique, économique et social, afin d'arrêter les voies et moyens d'offrir un meilleur avenir à notre progéniture.

Il y a soixante ans, nos pères fondateurs, parmi lesquels Joseph Kasavubu et Patrice Lumumba, sont parvenus à concrétiser la profonde aspiration du peuple congolais à l'émancipation.

Nous gardons tous en mémoire la belle histoire du 30 juin ; celle de nos deux héros, aux tempéraments différents, mais tout aussi déterminés pour la cause de l'indépendance. A cet égard, il me paraît juste, 60 ans plus tard, de réconcilier ces deux approches et d'élever Joseph Kasavubu, longtemps oublié, au rang largement mérité de Héros National. Dans le même ordre d'idée, je viens de signer l'ordonnance portant nomination du Maire et du Maire adjoint de Lumumbaville, dans la province de Sankuru, rendant celle-ci effective et opérationnelle.

Le Congo, ce pays voulu et créé sans nous 75 années plus tôt à Berlin, nous l'aimons et nous le chérissons, unis par le sort et ayant en partage une longue histoire commune faite de joies, de larmes, de sueur et de sang.

Sans équivoque, nos pères ont fait le choix de l'indépendance, de la dignité et de la solidarité nationale, tout en étant conscients du risque encouru par le pays quant à son devenir économique et social, faute d'une préparation adéquate de la jeune nation.

L'effondrement du socle de confiance intervenu entre les acteurs politiques nationaux dès le lendemain de la proclamation de notre indépendance, est le résultat combiné de l'inexpérience, de la jeunesse de la classe politique et du jeu malsain des convoitises extérieures.

Ce départ raté a conduit notre pays, un pays aux promesses pourtant exceptionnelles, dans une descente aux enfers qui a pu paraître interminable et qui n'a épargné aucun secteur de la vie nationale.

Déjà avant l'indépendance, dans son discours visionnaire d'Accra en décembre 1958, Patrice Lumumba nous invitait à nous opposer de toutes nos forces à la balkanisation du territoire national sous quelque prétexte que ce soit. Effectivement, comme un serpent de mer, la menace de la balkanisation aura traversé



l'histoire de ces 60 dernières années, la rendant tumultueuse et trouble, sous l'instigation de puissances extérieures, en complicité avec des enfants du pays et des pays voisins.

Loin de briser notre volonté de vivre ensemble, je voudrais que les menaces contre notre pays raffermissent les liens historiques et le sentiment patriotique, qui font de nous les filles et fils de la grande nation congolaise au cœur de l'Afrique.

Très chers compatriotes,

Au combat pour l'indépendance, s'est substitué un combat pour la démocratie, les libertés fondamentales et le progrès social, comme si, après l'indépendance, le peuple du Congo avait troqué une soumission externe contre une soumission interne.

Soixante ans durant, malgré les vicissitudes et leur cortège de conséquences douloureuses, notre patrie est restée une et indivisible. Je sais gré à toutes les filles et à tous les fils de la République qui ont lutté jusqu'au sacrifice suprême, dans leur détermination à préserver l'intégrité de notre territoire, l'unité nationale et les droits humains. Je n'oublie personne ; je pense à nos vaillants officiers et soldats qui travaillent nuit et jour dans des conditions extrêmement difficiles.

Je pense à nos mamans et nos sœurs martyrisées dans leur chair. Je pense à nos enfants victimes des conflits, à qui un triste destin a arraché le simple droit d'espérer... Je pense à nos classes laborieuses, à nos paysans, à tous ceux qui chaque matin, affrontent des difficultés de tout genre pour subvenir aux besoins de leur famille. Je pense à l'ensemble de nos forces vives, et en particulier tous les combattants et martyrs de la démocratie, qui, dans la suite d'Etienne Tshisekedi d'heureuse mémoire, ont affronté les répressions les plus sanglantes, les plus barbares, depuis les temps forts de la guerre froide jusqu'à la veille des élections de décembre 2018 ; je pense à nos filles et à nos fils lâchement abattus dans les rues de nos villes et de nos villages, jusqu'à l'intérieur des églises ainsi profanées.

Je n'oublie personne, je n'oublie rien ; aucune douleur, aucun déchirement ne doit être oublié. Au nom de l'ensemble du peuple congolais, je m'incline une fois de plus devant leur bravoure. Leur héroïsme nous a permis de franchir une étape importante dans notre marche vers l'instauration d'une Nation respectueuse de la personne humaine et du caractère sacré de la vie.

Mes très chers compatriotes,

« A vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs, une date dont vous enseignerez avec fierté la signifi-

tion à vos enfants, pour que ceux-ci à leur tour fassent connaître à leurs fils et à leurs petits-fils l'histoire glorieuse de notre lutte pour la liberté ».

Cet appel prophétique lancé par Patrice Emery Lumumba le 30 juin 1960, je vous demande de le graver indélébile dans votre conscience, car plus que jamais, il demeure d'actualité.

Dans sa longue quête pour la démocratie et l'Etat de droit, notre peuple a enduré les pires atrocités, crimes contre l'humanité et pillages de ses ressources.

Aujourd'hui, 60 années plus tard, le devenir de la Nation est toujours entre les mains d'une classe politique, toutes tendances confondues, qui demeure versatile, et qui peine à arracher la Nation du cercle vicieux de l'instabilité et de la pauvreté.

Jugez vous-même de notre héritage commun, 60 ans après : Alors que le revenu moyen par habitant était de 1000 dollars américains en 1960, il est estimé à 400 dollars américains aujourd'hui, en termes constants ; autrement dit, le congolais moyen a perdu 60 % de sa richesse au cours des 60 dernières années.

Notre pays est paradoxalement aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du continent, alors qu'il fut l'un des plus riches il y a 60 ans. Notre réseau routier ne représente plus que 10 % de ce qu'il était en 1960 et le réseau ferroviaire que 20 %.

Mes chers compatriotes,

Au lendemain de mon accession à la Magistrature suprême, me conformant à mes obligations constitutionnelles et m'acquittant de mon devoir de redevabilité, j'ai prononcé, le 13 décembre 2019, un discours sur l'état de la Nation, devant les chambres du Parlement réunies en Congrès.

Devant les honorables Députés et Sénateurs, j'ai eu l'honneur et la fierté de faire un tour d'horizon complet des principaux secteurs de la vie nationale autour des actions prioritaires de mon quinquennat, contenues dans le Programme du Gouvernement. Il s'agit sur le plan politique du rétablissement de la paix et de l'instauration d'un Etat de droit ; sur le plan social, il y a notamment la gratuité de l'enseignement, la couverture sanitaire universelle et les logements sociaux ; sur le plan économique, la priorité a été donnée à l'accès à l'électricité et à l'eau potable, aux infrastructures et la transformation structurelle de l'économie par sa diversification.



Mes chers compatriotes,

Au moment où nous célébrons le 60ème anniversaire de notre indépendance, je note que des pas importants ont été franchis.

A l'Est du pays, aux Nord et Sud-Kivu, les groupes armés locaux et étrangers ont subi ces derniers mois une forte pression et enregistré des lourdes pertes. Plusieurs combattants issus de leurs rangs ont été soit capturés, soit démobilisés ou arrêtés, soit rapatriés dans leurs pays d'origine.

Les ADF sont à ce jour nettement affaiblies et délogées de tous leurs sanctuaires dans le territoire de Beni. L'armée réussit à déjouer plusieurs attaques terroristes de cette force du mal qui, de manière très isolée, mènent des attaques ciblées contre les populations civiles. Je salue les efforts de nos officiers et nos troupes sur le terrain et ma détermination d'en finir reste vive.

En Ituri, la FRPI est engagée dans le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en cours de mise en œuvre. Ceci après la signature d'un accord de paix avec le Gouvernement.

Dans l'ensemble, des mesures non militaires sont davantage requises pour une meilleure mobilisation des communautés locales dans la lutte contre les forces négatives.

Je réitère mon appel à tous les autres groupes armés afin de déposer les armes et de choisir la voie de la paix, sous peine de s'exposer aux actions coercitives de l'armée et à des poursuites judiciaires.

Je condamne fermement les massacres des populations par des miliciens en Ituri, aux Nord et Sud-Kivu. Tout en exprimant ma compassion aux familles durement touchées par cette barbarie ignoble, je les assure que ceci ne restera pas impuni.

Chers compatriotes,

Comme je m'y étais engagé, l'établissement d'un Etat de droit est en marche dans notre pays. Le citoyen congolais a retrouvé la pleine jouissance de ses libertés fondamentales : de manifester, de résider dans son pays, de ne pas être arrêté pour des raisons politiques.

La Justice recouvre peu à peu son indépendance. Les avancées enregistrées l'ont été au prix de sacrifices extrêmes. Elles ne peuvent être annihilées par des manœuvres d'arrière-garde qui s'observent chez certains de vouloir légiférer pour déposséder le Conseil Supérieur de la Magistrature du pouvoir judiciaire qu'il détient pourtant par la Constitution.

Point n'est besoin de vous rappeler que la justice élève une nation. La justice est pour un Etat de droit ce que le sang est pour le corps humain. Voilà pourquoi j'estime que les réformes dans ce secteur doivent être dictées, non pas par le souci de s'assurer une protection d'une personne ou d'un groupe de personnes, mais plutôt par le souci d'apporter plus d'efficacité et d'efficience au fonctionnement de la justice.

En considération de ces éléments, je n'accepterai sous aucun prétexte des réformes dans ce secteur qui, par leur nature et contenu, viendraient porter atteinte à des principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans notre Constitution, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire, du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, le pouvoir régalien de nomination des magistrats, la gestion du pouvoir judiciaire confiée au Conseil supérieur de la Magistrature et bien d'autres.

Je m'étais également engagé à rendre l'enseignement de base obligatoire et gratuit pour tous. A ce jour, fréquenter l'école est devenu une réalité pour nos enfants, quelle que soit leur condition sociale.

En effet, jusqu'à la rentrée scolaire de 2019, notre pays était l'un des derniers au monde où l'école primaire était encore payante. Les parents finançaient les 2/3 des coûts de scolarité et 4 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés en 2018, parce que les parents devaient choisir entre les nourrir ou les faire étudier.

Depuis que nous avons lancé cette grande réforme pour la gratuité, 2,5 millions d'enfants supplémentaires ont pu retrouver le chemin de l'école. Cependant, cet engouement salutaire met en exergue deux autres importants défis que nous devons relever ; celui des infrastructures d'accueil et celui de la qualité de l'enseignement. Quelles qu'en soient les difficultés, nous sommes sur la bonne voie et nous restons déterminés. Nous pouvons nous réjouir de bénéficier du concours sans précédent de la solidarité internationale pour la prise en charge de cette réforme dont le coût est supérieur à 1 milliard de dollars par an.

Mais il nous faudra davantage mobiliser nos ressources internes à travers l'impôt, pour soutenir à long terme l'éducation de nos enfants. Il s'agit d'une responsabilité collective et prioritaire, qui doit interpeller chaque citoyen.

J'ai également pris l'engagement de mettre un terme à l'impunité, pour donner un sens à la lutte contre la corruption et les antivaleurs, car celles-ci sont à la base de presque tous les maux dans les différents secteurs de la vie nationale.

Quelques mois après mon avènement, des Ministres du gouvernement central et des ministres provinciaux ont été suspendus de leur fonction, déferés devant la justice et condamnés pour des faits de corruption et d'abus d'autorité.



Aussi ai-je, à cet égard, créé par ordonnance datée du 28 mars dernier une Agence de prévention et de lutte contre la corruption (en abrégée APLC), qui a pour mission de prévenir et de lutter contre la corruption qui gangrène le pays, en amont de l'action des institutions judiciaires.

Sur le plan économique, j'ai fait de l'accès à l'électricité une priorité. Plusieurs projets publics et privés sont en cours de démarrage, notamment une centrale solaire de 1.000 Mégawatts à Kinshasa et d'autres à l'intérieur du pays. En outre, au-delà des conférences et débats publics sur la question, le méga projet du grand Inga est au cœur de tractations susceptibles de lui donner un coup d'accélérateur inespéré.

Mes chers compatriotes,

Le courage, disait Jaurès, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel.

Notre pays a failli à son devoir de donner à la jeunesse une perspective crédible autre que de vouloir s'agglutiner au sein des institutions politiques et publiques, comme si leur avenir n'existait qu'en faisant de la politique. En soixante années, nous avons progressivement laissé notre classe politique se transformer en une sorte de mafia, et nous en avons fait le principal modèle de réussite pour cette jeunesse. Il est temps de changer de paradigme et de créer les conditions qui permettront à nos jeunes de devenir les principaux créateurs de richesses dans notre pays ; cette jeunesse talentueuse, pleine d'énergie et avide de savoir, pour laquelle nous avons engagé le pays dans la transformation digitale, à travers l'ambitieux Plan national du numérique Horizon 2025.

Depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, notre pratique de la politique a eu pour principal effet de diluer l'efficacité, de diluer les responsabilités et, au final, de desservir au lieu de servir.

La lutte contre l'impunité, contre la corruption et les antivaleurs, constituent les éléments centraux de ma stratégie, sans lesquels tout réel espoir de changement est impossible.

Mais dès lors que nous avons en toute conscience choisie de privilégier la réconciliation nationale pour mieux construire l'avenir et préserver la paix, la lutte contre l'impunité ne doit en aucun cas se transformer en vengeance, ni en chasse aux sorcières.

De même, aucune réconciliation crédible ne peut être envisagée si nous continuons avec les pratiques anciennes de la corruption, de la ruse et du crime. L'engagement que j'ai pris devant vous, devant ma conscience et devant Dieu, c'est de donner la chance à tous les congolais, sans exclusive, d'envisager l'avenir en

toute liberté et en toute quiétude, mais sur de nouvelles bases morales. En aucun cas cet engagement ne peut signifier la poursuite de l'impunité. M'inspirant des saintes écritures, mon objectif n'est pas de voir les méchants périr, mais plutôt qu'ils changent, qu'ils soient sauvés et que le pays tout entier s'en réjouisse. A défaut, ils s'exposeront à la rigueur de la loi. Celle-ci étant faite pour révéler la faute, j'accorde à la restauration de l'Etat de droit la première des priorités dans mon combat pour l'édification d'un nouveau Congo.

J'ai entendu certains parler avec ironie ou crainte de la République des juges.

La réalité est plutôt que le pouvoir judiciaire demeure confronté à de nombreux défis en termes de ressources, de capacités et d'indépendance. La République Démocratique du Congo ne compte actuellement que 1 magistrat pour 28 000 habitants, alors qu'un ratio minimum de 1 magistrat pour 5.000 habitants est considéré comme étant la limite de la couverture requise par les standards définis par l'Association Internationale des Magistrats. La dernière grande vague de recrutement des magistrats en République Démocratique du Congo date de 2011. Nous avons donc un grand retard à rattraper.

Mes chers compatriotes,

J'ai à cœur l'ensemble de vos aspirations pour un Congo meilleur, un Congo paisible, plus juste et plus équitable. Qu'il s'agisse de la réforme en cours de la justice, que je compte poursuivre et approfondir, de l'indispensable rattrapage en matière d'infrastructures de base, de l'accès à la santé, de la pacification intégrale du pays ou de la préservation de l'environnement, le Congo a grandement besoin de ressources et de méthodes, pour poursuivre avec succès la mise en œuvre du programme pour lequel vous m'avez élu.

Je souhaite que l'expérience douloureuse révélée au cours du procès en rapport avec le Programme des 100 jours tourne définitivement la page de la longue série de projets et programmes qui, à travers l'histoire de notre pays, ont donné lieu à d'importants coulages des ressources publiques en toute impunité.

Je pense notamment au Projet de Bukangalonzo, aux multiples cessions d'actifs miniers, aux projets de construction d'infrastructures routières, aéroportuaires et j'en passe. Le défi du Congo, le défi du peuple congolais, c'est de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. A tout prix, nous devons y parvenir et nous allons y arriver.

J'appelle le gouvernement de la République à engager des réformes sur l'ensemble de la chaîne de la dépense, afin que nos ressources publiques soient désormais mieux préservées et mieux utilisées.



Mes chers compatriotes,

Alors que nous nous étions engagés à faire de 2020 une année de l'action décisive, la force du destin a fait coïncider cette année du soixantième anniversaire avec l'une des crises sanitaires et économiques les plus intenses que notre civilisation ait connue ; l'apparition de la Covid-19. Cette crise est également un rappel à l'humilité que nous devons adopter face à l'accélération imprévue du mouvement de l'histoire.

La covid-19 qui affecte aujourd'hui tous les continents et qui frappe indistinctement tous les habitants de la planète, représente la plus grave crise sanitaire qu'ait connu le monde depuis la grippe espagnole.

Toutes les certitudes idéologiques sur lesquelles est fondé l'ordre économique mondial sont aujourd'hui remises en question. Pour s'adapter à cette nouvelle donne et offrir à ses Etats membres la possibilité d'investir massivement dans la lutte contre la covid-19, l'Union Européenne ainsi que la Banque centrale européenne, ont revu et assoupli de manière exceptionnelle leurs règles et pratiques en matière budgétaire et d'endettement.

Lorsque notre pays a été frappé à son tour par cette pandémie de covid-19, j'ai dans mes messages du 18 et 24 mars 2020, annoncé les mesures de prévention et de protection contre ce virus en même temps que j'ai déclaré l'état d'urgence conformément aux dispositions pertinentes des articles 85, 144 et 145 de notre Constitution.

La pandémie du coronavirus nous a une fois de plus rappelé à quel point nous étions dépendants de l'extérieur et combien nous pouvions être vulnérables à cause d'un système de santé déficient.

Et pour atténuer les impacts immédiats de la covid-19 dans notre pays, j'ai immédiatement engagé le gouvernement à prendre des mesures pour assurer la prise en charge sanitaire des personnes affectées par la pandémie, ainsi que pour garantir la continuité de l'approvisionnement du pays en denrées de première nécessité. L'ensemble de ces dispositions ont permis de réduire très sensiblement le taux de létalité de la pandémie dans notre pays. Celui-ci est passé de 10 % de décès dans les premiers jours à moins de 2,5 % actuellement. Au niveau économique, la pandémie nous a rappelé l'excessive dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, quelques grands projets agricoles ont été initiés, pour renforcer notre autosuffisance alimentaire. Trente-trois mille hectares à travers le pays ont été affecté aux cultures vivrières et commencent à produire leurs premiers résultats, dont 3000 tonnes de riz à Kimpese, 4000 tonnes de paddy à Nkuni. Nous attendons de récolter et transformer bientôt le manioc planté sur 800 hectares à Wangata.

Afin de consolider cet élan sur les plans sanitaire et économique, j'ai lancé le 18 juin 2020 un programme multisectoriel d'urgence dont le coût est estimé à 2,6 milliards de dollars américains.

Il va sans dire que dans ce contexte de crise, il est également urgent de procéder à des économies partout où nous pouvons en réaliser, en commençant par les institutions politiques, afin de dégager des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires pour assurer les dépenses sociales en faveur des catégories les plus fragiles.

Mes Chers compatriotes,

A sa création en marge de la conférence de Berlin en 1885, notre pays a été baptisé « Etat Indépendant du Congo ». Loin de pouvoir caractériser la souveraineté des peuples qui y habitaient et qui venaient d'être soumis à un régime de colonisation, cette dénomination a symbolisé la volonté de son propriétaire d'alors, le monarque belge Léopold II, de transformer notre pays naissant en zone de libre-échange économique au profit des puissances occidentales de l'époque.

C'est ainsi que notre pays a toujours été un centre d'enjeux planétaires qui le dépassent, au point que c'en est devenu son ADN, la source de ses joies et ses peines. C'est pourquoi, tirant les leçons de l'histoire, j'ai résolument engagé la République dans la voie de l'ouverture internationale, dans l'unique but de préserver les intérêts supérieurs de mon pays et de mon peuple.

C'est dans ce contexte que j'estime nécessaire que notre histoire commune avec la Belgique et son peuple, soit racontée à nos enfants en République Démocratique du Congo ainsi qu'en Belgique sur la base d'un travail scientifique réalisé par les historiens des deux pays.

Mais le plus important pour l'avenir, c'est de bâtir des relations harmonieuses avec la Belgique parce qu'au-delà des stigmates de l'histoire, les deux peuples ont su construire une relation forte que j'ai pu vivre personnellement lors de mon exil en Belgique, mon autre Congo. C'est ainsi que, n'eut été la pandémie de la Covid-19, j'avais prévu de commémorer les 60 ans de notre indépendance ici à Kinshasa avec comme invité spécial le Roi Philippe de Belgique qui, tout comme moi, cherche à renforcer les liens entre nos deux pays sans renier notre passé commun mais dans l'objectif de préparer un avenir radieux et harmonieux au profit de nos deux peuples.

J'ai parcouru le monde durant ces 17 derniers mois pour porter mon message, que dis-je, notre message, celui de l'aspiration du peuple congolais à la paix ; une paix sincère et durable avec tous, dans le cadre d'une coopération économique fondée sur des intérêts mutuels bien compris.



J'ai reçu partout un accueil enthousiaste, parfois au-delà de mes attentes, et la voix de la République Démocratique du Congo dans le concert des Nations compte désormais plus qu'avant.

Notre pays naguère victime de guerres d'agression, assure désormais des médiations de paix et offre ses bons offices, notamment entre l'Egypte et l'Ethiopie, en rapport avec le différend relatif aux eaux du bassin du Nil, ou encore aux côtés de l'Angola, pour la recherche de la paix entre le Rwanda et l'Ouganda, dans l'intérêt de la paix dans l'ensemble de la sous-région des Grands-Lacs.

Mes nombreux déplacements ont également hissé la coopération au développement en faveur de la République Démocratique du Congo à un niveau sans précédent. Rien que pour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, depuis février 2019 jusqu'à ce jour, notre pays a mobilisé plus de 3,4 milliards de dollars en dons et en prêts approuvés par ces 2 institutions, desquels environ un milliard ont déjà été décaissés.

Au niveau bilatéral, les nouveaux engagements financiers générés en faveur du Congo à la suite de cette intense activité diplomatique dépassent le milliard de dollars, dont plus de 600 millions rien que pour les Etats Unis d'Amérique, pays avec lequel nous avons établi une relation privilégiée et stratégique.

J'ai cependant constaté que les flux d'aide publique approuvés en faveur de la République Démocratique du Congo tardent souvent à être décaissés, parfois jusqu'à 11 mois de retard, à cause des pesanteurs inexplicables, voire inacceptables, liées aux formalités administratives et législatives de mise en vigueur des différents accords de dons ou de prêts. L'urgence de nos défis économiques et humains ne peut continuer de s'accommoder de tels attermoissements funestes.

Mes chers compatriotes,

Je suis bien conscient que, dans votre fierté légendaire, vous ne pouvez-vous contenter d'une situation de dépendance structurelle à l'aide publique internationale. C'est pourquoi je vous invite à concentrer l'essentiel de notre fierté nationale à promouvoir le sens de la valeur du travail, la création de la richesse, le paiement d'un impôt juste et l'exercice de la solidarité nationale.

Mes très chers compatriotes,

Alors que l'œuvre du redressement de notre pays postule le rassemblement de toute la nation autour de l'essentiel, nous devons affronter en même temps les contingences imposées par cette expérience inédite de coalition politique formant la majorité. Il est important que cette expérience inédite et sensible, mais que

nous voulons salutare, ne conduise à aggraver les problèmes de notre société en créant ou en renforçant l'hostilité mutuelle et la méfiance.

Comme il y a 60 ans, étrange répétition de l'histoire, il y a une majorité parlementaire et un Président de la République qui viennent de composantes politiques différentes, jadis en opposition frontale. N'est-ce pas un sort de l'histoire, afin que nous réparions le péché originel qui a entraîné notre pays dans une succession de crises ? C'est pourquoi, en tant que garant constitutionnel du bon fonctionnement des institutions, je ne ménagerai aucun effort pour m'assurer, via un dialogue interinstitutionnel régulier, qu'aucune crise inutile ne puisse perturber la stabilité du pays, si importante pour son essor.

Permettez-moi néanmoins de saisir cette occasion symbolique de commémoration de l'indépendance pour réaffirmer qu'aucune majorité politique ou parlementaire, d'où qu'elle vienne, ne peut outrepasser les principes fondateurs de la République qui sont à la base du Pacte social tel que consacré dans la constitution du 18 février 2006, à savoir : un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc.

Mes chers compatriotes,

J'observe souvent la ferveur avec laquelle nombre de mes concitoyens s'indignent lorsqu'il est porté atteinte aux droits et libertés des personnes de couleur sous d'autres cieux, notamment dans les vieilles démocraties.

Mais comment comprendre que ces mêmes concitoyens se retrouvent parfois parmi ceux qui attisent le plus le tribalisme et la haine lorsqu'il s'agit de la vie de nos compatriotes ?

Je combattrai avec la dernière énergie la résurgence de ces fléaux qui pourraient menacer le vouloir vivre collectif si chèrement acquis.

Mes très chers compatriotes,

Qu'est-ce que 60 ans dans la vie de notre nation ? Molière nous rappelle à juste titre que 60 ans, c'est la fleur de l'âge, qui nous fait entrer maintenant dans la belle saison.

Soyons tous interpellés par les défis majeurs auxquels notre pays est toujours confronté, notamment celui de la maximisation des recettes publiques.

Pour assurer la réussite du Programme du Gouvernement, je n'ai cessé d'exhorter ses membres et mes concitoyens à œuvrer à la restauration de l'Etat de



droit, afin d'accélérer les flux d'investissements privés, qu'ils soient internes ou externes, ainsi que pour maximiser la mobilisation des recettes fiscales, pierre angulaire des ressources publiques.

Très chers compatriotes,

Fonder un Etat moderne, un Etat normal et vaincre la pauvreté décrétée cause nationale, constituent toujours la pierre angulaire de ma vision pour notre pays. Sur ce chemin encore parsemé d'embûches et d'obstacles, je ressens toujours au plus profond de moi la force et la détermination de mes compatriotes quand, dans un écho grandissant et permanent, ils ne cessent de me rappeler leur leitmotiv à savoir : le peuple d'abord.

Oui, « le peuple d'abord » est la boussole de notre action et la mesure de notre détermination. C'est vous dire que l'intérêt du peuple congolais constitue et constituera toujours le fil conducteur de toutes les réformes que j'entends voir le gouvernement de la République accomplir tout au long de mon mandat.

A 60 ans, on n'a plus d'excuses : à 60 ans, on ne commet plus les mêmes erreurs ; à 60 ans, on sort des discours creux et répétitifs et on prêche la sagesse et la droiture par l'exemple ; à 60 ans, on pense à l'héritage et aux valeurs à léguer aux générations futures. Il est temps que nos ambitions personnelles viennent en dernier lieu et que les ambitions de notre pays soient notre priorité.

Très chers compatriotes,

C'est pour vous, avec vous et dans votre intérêt, que nous allons réussir le mandat que vous m'avez confié.

Bonne fête de l'indépendance à toutes et à tous !

Vive la Nation congolaise unie et forte !

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo ;

Je vous remercie